RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETÉ DU MAIRE

N° 2025-082

Nos réf : SR/HT/SE

La Maire de la Commune de Bavans,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code de la Route, article R.411-26,
Vu le Code Pénal, article R. 610-5,
Vu la demande de l'entreprise JARDIVAL du 04.09.2025
Considérant que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation,

ARRETONS

Article 1 : L'Entreprise JARDIVAL, représentée par Monsieur LEPRÊTRE Théo, responsable commercial motoculture organise une « journée Pro » d'exposition de ses matériels et d'essais personnalisés. Cette manifestation se déroulera le jeudi 11 septembre 2025 de 08h00 à 20h00 sur la place des fêtes de Bavans 25550 (rue du Stade).

Article 2 : L'accès de la place des fêtes sera interdit aux véhicules le jeudi 11 septembre 2025 de 08h00 à 20h00, sauf services et personnes autorisées (Organisateurs de l'exposition, services municipaux, services de sécurité et de secours…). Les boulistes pourront accéder à leur espace dédié, sans pouvoir garer leurs véhicules sur la place, et pratiquer leur activité habituelle.

Article 3 : Les ateliers municipaux baliseront la zone de manifestation à l'aide de panneaux annonciateurs de stationnement interdit. Des barrières de type Vauban interdiront l'accès à la place et seront mises en place par les ateliers municipaux.

Article 4 : l'Entreprise JARDIVAL devra veiller au bon déroulement de l'accueil du public, devra maintenir la propreté des lieux et veiller au maintien des infrastructures (maintien du revêtement de la place, des abords de la salle des fêtes, …).

Article 5 : Les contraventions au présent règlement seront constatées par les agents assermentés et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 6 : Le Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bavans, le responsable des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bavans, le 05 septembre 2025

Madame la Maire
Sophie RADREAU

MAIRIE DE BAVANS (DOUBS)

Notifié à l'intéressé le : 05 septembre 2025
Publié sur site internet le : 05 septembre 2025

Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS
Tél. 03 81 96 26 21
E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION